

L'action sociale du Groupe AGRICA

L'engagement solidaire au quotidien

Coup dur ou coup de pouce ?

Quand vous traversez des épreuves ou vivez des difficultés qui désorganisent votre vie, nous sommes là !

Le Groupe AGRICA est présent à vos côtés grâce à une politique d'action sociale héritée directement de sa gouvernance paritaire qui le différencie des autres assureurs. L'action sociale prolonge et complète vos prestations retraite et prévoyance et vous apporte des réponses concrètes, sous la forme d'aides financières et d'accès à des services adaptés.

Problème de santé, veuvage, perte d'autonomie ou difficultés financières ponctuelles, nos conseillers d'action sociale vous accompagnent et vous orientent afin de trouver une solution.

Pour solliciter une aide, un conseil, une information :

0 821 200 800 Service 0,09 € / min
+ prix appel

Par mail : actionsociale@groupagricar.com

www.groupagricar.com

A tout moment, vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre demande sur votre espace client.



Coup dur,
coup de pouce ?

**Le Groupe AGRICA
à vos côtés au
quotidien**

Juillet 2017

**En 2016, le Groupe AGRICA
a consacré 6,7 millions euros
à son action sociale.**



Groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance
75382 Paris Cedex 08



Le livret du salarié

Coup dur, coup de pouce ?

Ayez le réflexe action sociale !

Au-delà de la gestion des garanties et du versement des prestations, le Groupe AGRICA, via son action sociale, vous vient en aide quand vous êtes confronté à des situations difficiles ou à des changements qui bousculent notre vie. **La solidarité, c'est concret !**

Pour la santé de la famille

L'action sociale peut vous aider* en cas de **problèmes de santé** de vos enfants, de votre conjoint ou de vous-même : prise en charge des frais d'accompagnement d'un enfant hospitalisé ou les frais d'intervention d'une personne à domicile.

Coup de pouce financier

Vos enfants poursuivent des **études** ? Vous pouvez avoir accès à des aides* pour vous aider à faire face aux dépenses engendrées.

Et parce que certains événements peuvent vous plonger ponctuellement dans une **situation difficile** (maladie, séparation, divorce...), vous pouvez aussi bénéficier d'une **aide financière exceptionnelle***.

Le + AGRICA

Vous avez du mal à équilibrer votre budget ? Nous vous mettons en relation avec l'un de nos partenaires, l'association CRESUS, qui peut vous aider gratuitement et en toute confidentialité à rééquilibrer votre budget.

Vacances

Bénéficiez de structures de qualité à des tarifs préférentiels :

- à la résidence de Vallongues à Bandol (propriété du Groupe),
- auprès de nombreuses structures grâce à des partenariats : BTP vacances, Vacances Bleues, AVMA Vacances, Cadrilèges Vacances.

Handicap et dépendance

Nous mettons tout en œuvre pour faciliter votre vie quotidienne : que ce soit pour vous ou un membre de votre famille (à votre charge fiscalement), vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour faire face à des frais d'équipement ou d'aménagement de votre domicile. Nous vous facilitons l'accès à des structures d'accueil spécialisées.

Le + AGRICA

En 3 clics, trouvez les solutions de proximité pour prendre soin d'un proche dépendant, âgé ou handicapé grâce à Monagevillage AGRICA, la plateforme dédiée aux aidants
A découvrir sur www.groupagric.com

Aide auprès d'un proche dépendant

Bénéficiez du service AGRICA Conseil Hébergement pour rechercher les solutions les plus adaptées à vos besoins : adaptation du logement, aide à domicile, transport accompagné, téléassistance, établissements d'accueil pour vous relayer...

Le + AGRICA

Partez en vacances ensemble grâce à VRF (Vacances Répit Famille), des résidences de vacances qui associent dans un même lieu une équipe soignante pour votre proche et un village vacances pour vous ressourcer et prendre soin de vous.
+ d'infos : www.vrf.fr

Perte du conjoint ou d'un enfant à charge

Nous vous proposons un dispositif d'accompagnement complet : aides financières* (soutien scolaire, frais d'études, complémentaire santé...), accompagnement et soutien psychologique pour vous aider à surmonter cette épreuve.

Le + AGRICA

Des séminaires résidentiels animés par des spécialistes de l'accompagnement du deuil.

*La plupart des aides financières sont soumises à condition de ressources.



Nous vous écoutons pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide financière mais aussi pour vous conseiller et vous orienter éventuellement vers d'autres organismes. Cette **dimension relationnelle**, c'est le **cœur de notre métier**.

